



Paris, le 19 mars 2010

### Communiqué de presse

## Les agents des impôts et du trésor appelés à faire grève le 23 mars

La crise a montré que le service public jouait un rôle essentiel d'amortisseur social et économique. Elle a mis les services et les agents à forte contribution. Plan de relance, étalement de paiement, conseil aux collectivités locales, accueil des contribuables : l'utilité de l'ensemble des missions de la Direction Générale des Finances Publiques aura rarement été aussi démontrée et déterminante.

Elle le demeurera au-delà des causes conjoncturelles. En effet, *les missions de la DGFIP gagnent en importance* ainsi qu'en témoignent les exemples suivants. L'organisation et l'amélioration de la lutte contre la fraude fiscale sont au cœur de la mise en œuvre des orientations des derniers sommets du G 20. L'évolution des finances locales renforce le rôle de conseil du comptable public et la complexité croissante de la législation fiscale nécessite un accueil de proximité. D'autres chantiers montrent que la DGFIP joue et jouera un rôle de plus en plus important : évolution de la fiscalité locale et des missions foncières, missions domaniales etc.

*Les besoins augmentent* (législation fiscale, relations avec les collectivités locales et le secteur public local, gestion des mesures gouvernementales budgétaires, évolution de la législation fiscale etc). *Tout plaide donc pour un renforcement de la DGFIP*. Or, celle-ci est fragilisée par l'accumulation des suppressions d'emplois (plus de 18 000 suppressions d'emplois sur le champ DGFIP en dix ans), par la réduction de son maillage territorial (1 000 trésoreries de proximité supprimées en 10 ans, les centres des impôts étant quant à eux progressivement vidés de leurs compétences, lesquelles sont de plus en plus concentrées au niveau départemental) et par l'instauration d'un management basé sur des principes déconnectés du service public voire contradictoires avec ses principes.

Les personnels sont très attachés à ce que le contrôle fiscal, le recouvrement, l'accueil et le conseil pour ne citer que ces missions, n'obéissent qu'aux principes fondamentaux du service public, que sont l'égalité de traitement de tous les usagers, et la qualité du service rendu. Aucune directive concernant l'évaluation des agents ne doit venir contredire ces principes républicains.

Dans un contexte déjà dégradé, les opérations liées à *la mise en œuvre opérationnelle de la DGFIP sont menées dans la précipitation*, ce qui contribue encore plus à la perte de sens des missions et à la désorganisation des services.

A ces sujets touchant à l'exercice des missions et aux conditions de vie au travail, vient s'ajouter la volonté du gouvernement de remettre en cause le système des pensions des fonctionnaires.

**L'intersyndicale de la DGFIP (Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, CGT, FO, Cfdt, CFTC, UNSA) appelle les agents de la DGFIP à se mettre massivement en grève le mardi 23 mars :**

- pour la défense et le renforcement des missions,
- pour améliorer les conditions de vie au travail,
- pour l'arrêt des suppressions d'emplois,
- pour les rémunérations et les carrières,
- pour les pensions.

Ils ont demandé à être reçus par le Directeur général des finances publiques le 23 mars pour demander des réponses concrètes et rapides à leur plateforme revendicative commune.